

Suite aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement fédéral dans le cadre de la lutte contre le coronavirus le jeudi 12 mars 2020 et par le Collège spécial du vendredi 13 mars 2020, vous trouverez ci-après une information plus spécifique concernant les mesures d'accueil du public au sein du CPAS louviérois en application dès ce lundi 16 mars 2020.

- Une gestion du public sera assurée dès l'arrivée sur le site pour fournir les informations nécessaires à la prise en charge individuelle.
- Toute personne qui se présentera sera invitée à téléphoner au pôle qui la concerne :
 - La Louvière (064 885 062 – 064 885 016 – 064 885 298)
 - Houdeng (064 885 248 – 064 885 291)
 - Saint-Vaast/Trivières/Strépy-Bracquegnies/Boussoit/Maurage (064 885 202 – 064 885 022 – 064 885 178)
 - Haine-Saint-Paul/Haine-Saint-Pierre (064 885 207 – 064 885 210)
- Pour toute prolongation ou révision d'un dossier déjà actif, il est demandé à la personne d'entrer en contact par mail ou par téléphone avec son assistante sociale titulaire.
- Les documents à transmettre aux assistantes sociales peuvent être envoyés par mail (scan ou photo). À défaut, dépôt des documents sous enveloppe fermée dans la boîte aux lettres du bâtiment du CPAS - CONCORDE (placée sur la grille du bâtiment) qui sera relevée plusieurs fois par jour.
- Les nouvelles demandes et urgences seront orientées vers le pôle géographique concerné pour une prise de rendez-vous.
- Les contacts avec les bénéficiaires se feront UNIQUEMENT sur rendez-vous (soit sur le site de la CONCORDE, soit dans les lieux de permanence décentralisés habituels).
- Les permanences vétérinaires & Imagibulle sont supprimées.
- En journée, le Dispositif d'Urgence Sociale (DUS) et le Service Logement seront joignables (064 885 299 – 064 885 239).
- L'action du Dispositif d'Urgence Sociale se poursuit de manière habituelle (0800 120 14).
- Pour toute autre question, un accueil téléphonique sera assuré au numéro 064 885 011.